

FESTIVAL DE CONTIS EN LIGNE

Rencontre professionnelle sur les nouveaux usages des salles



Que restera-t-il des actions originales lancées par les salles art et essai pendant la crise sanitaire? Six exploitants témoignent de leur expérience.

Une réouverture en fanfare à l'Alhambra de Marseille, notamment pour accompagner la projection de *Mo' Better Blues* de Spike Lee.

Le festival, créé il y a 25 ans par Betty Berr et Rainer Wothe et qui se tient habituellement au cinéma art et essai de Contis-Plage, sur la côté landaise, s'est déroulé cette année en ligne, du 2 au 6 juillet. Au-delà de la programmation (films européens, africains et brésiliens, courts et nano-métrages...), cette édition a permis plusieurs rencontres, dont une organisée avec Boxoffice Pro, pour la première fois partenaire du festival, avec Europa Cinemas.

Son directeur général a d'ailleurs souligné à quel point les salles avaient su faire parler d'elles pendant leur fermeture, réaffirmant leur place dans la société et dans l'économie du cinéma. « *Sans les salles, à quoi sert Creative Europe?* », a Claude-Eric Poiroux, rappelant que l'UE avait accordé une avance de 5 millions d'euros sur son programme d'aide aux salles, mais aussi lancé un appel à projets pour la création de pôles culturels innovants [voir encart]. Le rôle social des cinémas ne s'est en effet pas démenti pendant la crise. « *Une crise presque humanitaire* » dans les quartiers nord de Marseille, a souligné William Benedetto de L'Alhambra, qui a poursuivi le travail avec ses partenaires de terrain habituels. Le cinéma a notamment accueilli dans ses locaux un atelier de confection de masques en tissu, fréquenté

essentiellement par des femmes. « *Et cette activité s'est reconnectée avec la dynamique du cinéma au moment de la reprise, avec une séance de *Made in Bangladesh* : la boucle était bouclée.* »

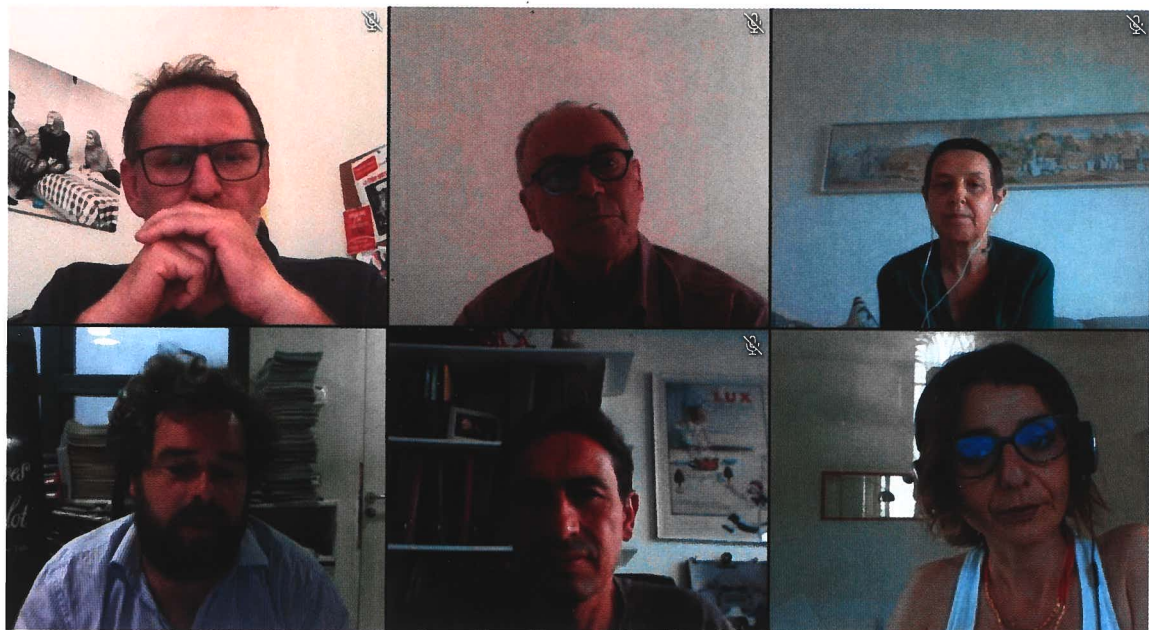
Du côté de Saint-Étienne, Paul-Marie Claret et Sylvain Pichon ont lancé la « *Battle Méliès* », qui a réuni 1 000 personnes par semaine autour de jeux cinéphiles, « *Se souvenir des belles choses* », un appel à témoignages de spectateurs publiés sur leur site, et « *Radio Silencio* » avec des montages de bandes-originales et de dialogues de films (à retrouver sur Mixcloud). Les exploitants du Méliès ont aussi fait une sélection quotidienne de films à voir à la télévision ou sur des plateformes : « *L'épicerie films, conçue et reserrée comme la programmation du Méliès* ». Pour Paul-Marie Claret, ce travail s'inscrit dans celui que mène son cinéma art et essai toute l'année. « *Nous sommes des épicerie fines, qui nous démarquons par nos choix de programmation, savons créer du désir en local et des liens de fidélité. Notre public est revenu à la réouverture – beaucoup de jeunes pour *Elephant Man* – et on s'en sort mieux que les salles commerciales. Il ne faut pas attendre que le marché américain redémarre : nous avons la richesse et la diversité ! Faisons nous confiance !* »



Séance de minuit 1^{re} le 22 juin à l'Arvor de Rennes.



Gautier Labrusse et son équipe du cinéma Lux ont accueilli leurs spectateurs confinés lors de séances drive-in à Caen. « *Parler face à 200 voitures qui klaxonnent et font des appels de phares, c'est très impressionnant.* »



Les participants : William Benedetto de L'Alhambra à Marseille, Éric Gouzannet de L'Arvor de Rennes, Élise Jalladeau des festivals de Thessalonique et cinémas Olympion et Warehouse en Grèce, Paul-Marie Claret du Méliès de Saint-Étienne, Gautier Labrusse du Lux de Caen (et président du GNCR) et Aysegül Algan, de la rédaction de Boxoffice Pro. Claude-Éric Poiroux des 400 Coups d'Angers (et directeur général d'Europa Cinemas) se cache mais il était bien là aussi !

Le sentiment que nous étions toujours vivants

Éric Gouzannet de L'Arvor de Rennes a été l'un des premiers à proposer des séances virtuelles avec La Vingt-Cinquième Heure. « Cela m'intéressait que ce soit à horaire fixe et lié à la localisation de la salle, avec partage des recettes, que nous avons d'ailleurs reversées au CHU de Rennes. Nous avons proposé un film par semaine, chaque fois suivi d'un débat avec le réalisateur, et avons réuni plus de 270 foyers. Certains spectateurs étaient en retard, une autre s'est pointée au cinéma physiquement à l'heure de l'émission : cela nous a donné le sentiment d'être toujours vivants ! Et quand j'ai rouvert le cinéma le 22 juin à minuit 01, deux salles étaient complètes : elles ne l'auraient jamais été si le lien n'avait pas été entretenu pendant toute la fermeture. »

Au Lux de Caen, Gautier Labrusse, qui de son côté a travaillé avec La Toile, « pour ne pas laisser le terrain à Netflix et Amazon », a aussi proposé de vraies séances, dès la fin mai, en drive-in. « Nous organisons une centaine de projections en plein air chaque été, avons le savoir-faire et le matériel. Pendant le confinement, le drive-in était la seule façon de proposer des films sur grand écran, l'idée étant de délocaliser le Lux. » Le drive-in a ainsi été arrêté le 20 juin au moment de la réouverture. Toutes les séances ont été complètes, et « même si c'est pas dans notre ADN d'encourager la voiture », Gautier Labrusse, qui a présenté physiquement toutes les projections, assure que « parler face à 200 voitures qui klaxonnent et font des appels de phares, c'est très impressionnant. »

L'exploitant de Caen dit « regretter la position de la FNCF qui reste sur la credo "le cinéma, c'est dans les salles et pas ailleurs". Ce n'est pas toujours le cas, et on a vu lors des drive-in un public qui ne va jamais en salle. » Là encore, il s'agit d'entretenir la cinéphilie, comme le fait aussi Le Lux à travers son vidéo club créé il y a 30 ans, « préférant que ça se passe au sein de notre établissement. »

Plus loin, en Grèce, la directrice des festivals de Thessalonique, qui exploite aussi quatre écrans art et essai à l'année, a décidé d'annuler l'édition physique du festival de mars, consacré au documentaire, cinq jours avant son lancement. « Nous avons passé la partie pro sur la plateforme Cinando (ateliers, works in progress...) et décalé la programmation des films en salles au mois de mai. » Pour la partie publique, la priorité était de garder le contact avec les réalisateurs, notamment via les réseaux sociaux où les chats ont été nombreux. « Nous avons par exemple demandé à des cinéastes de réaliser des films confinés (plus de 25 000 vues pour certains sur notre chaîne Youtube) et organisé des compétitions de films faits par des enfants, y compris dans des camps de réfugiés. » Au final, le festival qui rassemble habituellement 65 000 spectateurs en a réuni 140 000 en ligne, gratuitement. « Nous avons gagné un public nouveau, mais perdu les seniors. Et ce n'est pas soutenable financièrement, notre économie étant basée sur des recettes billetterie. »

Élise Jalladeau retient toutefois que l'usage des réseaux sociaux a bondi et que cette expérience de festival confiné ouvre des possibilités pour mobiliser le public tout au long de l'année. « Nous avons lancé une appli pour "driver" le public et protéger l'expérience de la salle par le geoblocking, et pouvons imaginer des solutions hybrides pour les programmes éducatifs, avec des séances scolaires en ligne pour les classes confinées. »

Éducation à l'image

La question de l'éducation au cinéma se pose en effet plus que jamais. William Benedetto, qui s'interrogeait dans une tribune fin avril sur la façon de transmettre le cinéma, n'a pas arrêté pendant le confinement, notamment avec l'opération « Un jour un court », en partenariat avec l'Agence du court métrage et la plateforme pédagogique kinetoscope.fr. « Le dispositif pourra se poursuivre en septembre. Même si nous sommes dans le flou pour la rentrée, L'Alhambra travaille avec un réseau d'enseignants militants, donc je ne suis pas inquiet. Il est très important que les gamins s'approprient le lieu, et je mets en place moi-même des bus dans mon territoire où les transports publics sont défaillants. » Au Lux de Caen, les scolaires sont revenus dès le 22 juin et ont été plus de 1 000 en dix jours, même en limitant les jauges à 50 %. Gautier Labrusse ajoute qu'il se déplacera pour aller faire des projections dans certains établissements, si eux ne peuvent pas sortir. Par ailleurs, la Région Normandie va prendre en charge auprès des exploitants toutes les séances annulées des dispositifs « École » et « Collège au cinéma ».

Des expériences utiles pour le futur

Aujourd'hui, l'envie de tous est de se retrouver physiquement en salle pour échanger, même si, pour Gautier Labrusse, « c'est totalement contradictoire avec la notion de distanciation sociale ». Reste que « les séances virtuelles que nous avons expérimentées permettront à l'avenir de toucher des gens éloignés, en prison ou dans les hôpitaux » à Thessalonique ou à Rennes, où le principe de salle virtuelle sera reconduit pour proposer des séances au grand pénitencier pour femmes qui fera face au nouvel Arvor. Et quand Paul-Marie Claret estime que le e-cinéma n'est « qu'un gadget qui vient en complément d'un film sur grand écran », Gautier Labrusse reconnaît que l'on a acquis de nouveaux outils qui seront utiles en cas de reconfinement.

William Benedetto, qui reconnaît sa chance d'être subventionné par la Ville, est plus que jamais prêt à défendre corps et âme notre réseau de salles. Pour la première fois de son existence, L'Alhambra restera ouvert en août. Le bar d'en face est le plus heureux du monde.

APPEL À PROJETS DE L'UNION EUROPÉENNE : Les cinémas comme hubs d'innovation pour les communautés locales

La Commission européenne lance un appel à projets, doté à hauteur de 1,5 million d'euros, pour la création de pôles culturels innovants autour des salles de cinéma. Les projets doivent, entre autres, proposer une collaboration avec différents acteurs culturels et créatifs, y compris les plateformes VOD, ainsi que des « nouveaux modèles commerciaux pour interagir avec les publics existants et toucher de nouveaux publics (en particulier les jeunes) », particulièrement « dans les zones à infrastructure cinématographique limitée ou fortement impactées par la crise du COVID-19 ». La date limite de dépôt de projets est fixée au 7 août. Plus d'informations sur le site de la Commission européenne : www.ec.europa.eu/digital.